

Les conducteurs routiers de marchandises pointent les atouts et les difficultés de leur métier



5 ans après avoir suivi une formation de conducteurs :

- 22%** ont démissionné à une ou plusieurs reprises entre leur premier emploi à l'issue de la formation et celui occupé au moment de la réalisation de l'enquête
- 76%** sont encore dans le métier
- dont **80%** en poste en CDI **+ bonus à la fidélité**



Les principaux atouts perçus du métier

Autonomie	Rémunération	Conduire et entretenir un véhicule	Relation clients
72%	50%	49%	42%

Les principales difficultés rencontrées lors du dernier emploi exercé

Conditions d'emploi	Conditions de travail	Relationnel et management
<p>45% Politique de rémunération insatisfaisante</p> <p>38% Absence de reconnaissance</p> <p>27% Manque de perspectives</p>	<p>41% Manutentions de chargement et déchargement</p> <p>38% Charge de travail trop importante</p> <p>36% Manque de moyens matériel mis à disposition</p> <p>29% Horaires</p> <p>28% Changements fréquents de planning</p>	<p>internes à l'entreprise</p> <p>36% Relations internes dégradées</p> <p>32% Pressions</p> <p>externes à l'entreprise</p> <p>28% Agencements, infrastructures, voirie.</p> <p>24% Accès aux commodités (manque ou absence)</p> <p>22% Conditions d'accueil par les clients jugées dégradées</p>

Motifs de démission

Conditions d'emploi	Conditions de travail	Relationnel et management
70%	78%	52%

Étude 2024 soutenue par la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP). Cette étude est basée sur le retour de personnes ayant suivi la formation de conducteurs du transport routier de marchandises en cours de parcours professionnels. 1271 personnes formées ont répondu. Elle sera poursuivie par une phase action en 2025 dans deux régions pilotes (Bretagne, Nouvelle-Aquitaine).

Consulter l'intégralité de l'étude :

www.anact.fr

www.aft-dev.com/